



Munich Personal RePEc Archive

Sources of economic growth and regional convergences in Morocco

Mohamed Karim

University of Mohammed V-Souissi

July 2010

Online at <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/45733/>

MPRA Paper No. 45733, posted 2. April 2013 03:01 UTC

MOTEURS DE CROISSANCE ECONOMIQUE ET CONVERGENCES REGIONALES AU MAROC ¶

Mohamed KARIM

Université Mohammed V-Souissi, Maroc.

mokarim@voila.fr

RESUME: Quelle stratégie de croissance et convergences économiques des régions marocaines à l'appui d'une croissance économique soutenue ? Longtemps appelée le "miracle économique", la croissance économique a des causes, une dynamique et des conséquences. En fait, il n'en est rien de miracle puisqu'une croissance vigoureuse peut être analysée et expliquée. Les actions devraient cibler alors les infrastructures, le capital humain (l'éducation et la santé), la Recherche et Développement (R-D) qui sont les moteurs de cette croissance. Désormais, la croissance économique doit être ciblée non seulement au niveau des secteurs de l'économie nationale mais aussi et surtout au niveau de ses régions. Dès lors l'approche descendante, qui est purement sectorielle et soutenue par la péréquation financière, doit être reléguée au second plan au profit d'une stratégie de développement basée sur la croissance endogène régionale. Dans un tel contexte, l'économie marocaine gagnera, certes, des points de croissance supplémentaires.

Bref, la croissance au niveau macroéconomique a besoin de régions économiques performantes. La croissance économique régionale, elle aussi, exige l'activation des moteurs de croissance et la réduction des disparités régionales qui en sont liées. Le bon fonctionnement des moteurs de croissance, de son côté, nécessite une bonne gouvernance économique.

JEL Classification: ;H77;O18.

Keywords: Croissance économique ; déconcentration, convergences économiques régionales.

Introduction

Depuis les années cinquante, plus d'une dizaine de pays ont affiché une croissance économique annuelle moyenne de 7 % pendant 25 ans au moins. À ce rythme, la taille d'une économie double presque chaque décennie. La croissance économique est en permanence recherchée parce qu'elle peut mettre la majeure partie de la population à l'abri de la pauvreté et de travaux pénibles. Elle crée en parallèle les ressources nécessaires au financement de l'éducation, des soins de santé et d'autres objectifs de développement pour le millénaire que les pays se sont engagés à atteindre d'ici 2015.

Pourquoi alors des nations et des régions connaissent une croissance forte et d'autres non ? La réponse à cette question, en partie objet de cette réflexion, nous pousse à examiner les moteurs de croissance conformément aux enseignements de l'économie de la croissance endogène. Les moteurs de croissance économique sont essentiellement et précisément les infrastructures, le capital humain, c'est-à-dire, l'éducation et la santé, l'innovation et bien quelques autres facteurs de croissance économique qui sont liés aux caractéristiques démographiques et géographiques.

Au niveau régional, ces moteurs sont aussi les mêmes permettant la transmission de la croissance économique régionale. Il s'agit des :

- **Infrastructures** : De par plusieurs expériences, il ressort que les infrastructures n'ont d'effet sur la croissance régionale que si les régions sont, par ailleurs, dotées d'un niveau adéquat de capital humain et d'innovation. En d'autres termes, les infrastructures sont une condition nécessaire, mais pas suffisante, de la croissance économique. Le processus d'accumulation du capital physique dépend de l'investissement. Des analyses empiriques montrent, en outre, qu'il faut attendre environ cinq ans pour que les infrastructures aient un impact positif sur la croissance économique régionale et partant nationale ;
- **Capital humain** : Les nations ou les régions dont la population est instruite sont appelées à croître. L'investissement dans l'éducation primaire est fortement utile pour l'appareil productif, tout comme l'investissement dans l'enseignement universitaire. Dans les deux cas, cet investissement met du temps avant de produire des effets positifs sur la croissance régionale ou nationale ;
- **Recherche et Développement (R-D)** : L'investissement en R-D réalisé par les établissements d'enseignement supérieur, le secteur privé non lucratif et le secteur

public a une incidence sur la croissance économique. Cependant, l'innovation est un processus plus long et de longue haleine et demeure, cependant, un élément extrêmement local.

En outre, à une date récente, au Maroc et partout dans le monde, les débats autour du développement économique régional se sont focalisés sur la question de savoir s'il faut adopter des mesures qui favorisent l'équité ou l'efficacité. A notre avis, il faut aujourd'hui, recentrer le débat, en faisant valoir que les pouvoirs publics doivent promouvoir une croissance économique ciblée à partir des régions. Les régions présentant des opportunités de croissance économique, leur croissance sera plus forte si elles sont capables de mobiliser leurs propres ressources et de déclencher le fonctionnement des moteurs de croissance plutôt que de s'appuyer uniquement sur les transferts financiers du budget général au titre des impôts recouverts au niveau central. Il s'agit essentiellement de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Pour développer davantage cette réflexion, le premier point présentera les moteurs de croissance économique au niveau national. Le second point analysera le processus de convergences des régions marocaines. Ce point abordera aussi les mêmes moteurs ou canaux de transmission de la croissance et qui sont plus maîtrisables au niveau régional. On mettra l'accent, en plus, sur les disparités par région touchant aux moteurs de croissance vu que les régions doivent converger vers le même PIB par tête. Le dernier point sera consacré à la problématique de gouvernance économique qui constitue le prolongement, même théorique, de la théorie de la croissance endogène.

1. Modèle simple de croissance endogène

On considère un modèle similaire à celui de Barro (1990). Notre économie est caractérisée par la décision d'un agent représentatif des ménages dont la fonction de production est donnée :

$$V = Ak^\alpha g^{1-\alpha}, \quad (1)$$

Où k est le capital physique, g est le montant de la dépense publique composite et qui est productive : infrastructure, éducation, santé. Elle est financée par un impôt sur le revenu lequel est augmenté d'un transfert de l'Etat central à la région comme suit :

$$g(t) = \gamma W(t) + Tr(t), \quad (2)$$

où $Tr(t)$ est le montant du transfert de l'Etat central à la région à travers le fonds de péréquation régional. on suppose qu'elle déterminée de manière exogène. Dans ce simple modèle à la Barro, on suppose pour simplifier que le budget de l'Etat est équilibré à tout instant.

Le problème de notre agent représentatif est de résoudre le programme dynamique de croissance économique régionale et qui est donné par :

$$Max \int_0^{\infty} \frac{c(t)^{1-\delta} - 1}{1-\delta} e^{-\delta t} dt, \quad (3)$$

$$k(t) = (1-\gamma)V(t) - c(t), \quad (4)$$

$$Tr(t) = \theta V(t), \quad (5)$$

Avec un stock du capital à l'instant initial positif et θ : la part du transfert dans la production allouée à l'infrastructure sociale $g(t)$.

Ce taux est exogène et fixe considéré comme donné par les agents économiques régionaux. Dans cet environnement institutionnel de régionalisation, on peut alors calculer le taux de croissance économique décentralisé ainsi que le taux de la taxe directe sur le revenu qui maximise le taux de croissance régional:

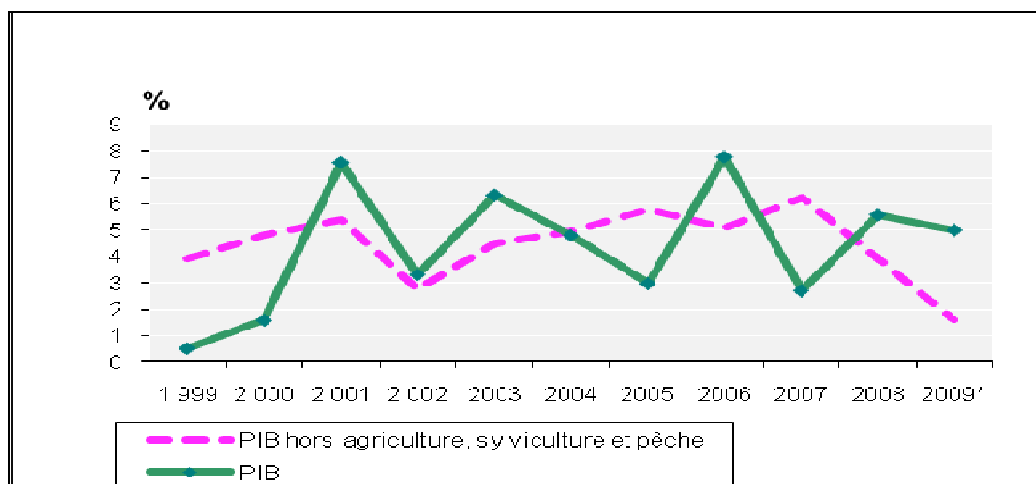
2. Moteurs de croissance économique nationale

Durant la dernière décennie, la croissance économique s'est accrue de 4,5% en moyenne annuelle durant la période 1999-2009 contre 2,5% durant la décennie 90 mais reste volatile. La consommation finale des ménages a enregistré une hausse de 4% par an en moyenne entre 1999 et 2009 et de 6% depuis 2003, celle des administrations publiques en augmentation de près 4% et de 5%, respectivement. Le taux d'investissement est passé, quant à lui, de 25% en 1999 à 33% en 2009, soutenu notamment par les projets d'infrastructures publiques. La demande intérieure a constitué donc la principale source de croissance économique.

Cependant, il faut noter que les stratégies de croissance qui reposent, par ailleurs, sur la demande intérieure ont fini par atteindre leurs limites. Il est temps de viser l'offre qui s'inscrit dans le moyen et long termes plus que la demande qui s'inscrit, par

contre, dans le court terme. L'exemple des pays du Sud-Est-Asiatique notamment les cinq dragons est édifiant et à plusieurs égards.

Graph 1. Croissance économique réelle en % entre 1999-2009



Par ailleurs, aucun pays n'enregistre de taux de croissance rapide et durable sans maintenir un taux extrêmement élevé d'investissement public dans l'infrastructure, l'éducation et la santé et la R-D. Loin d'évincer l'investissement privé, ces dépenses d'investissement le complètent. Dans un cadre de bonne gouvernance économique adéquat, ces moteurs ouvrent la voie à l'apparition de nouveaux secteurs. Ils accroissent la rentabilité des entreprises et des investissements privés qui tirent profit de routes convenables et d'un approvisionnement fiable en électricité et d'une main d'oeuvre instruite et en bonne santé.

2.1. Infrastructures

Les grands infrastructures de base, les ports notamment le port de Tanger Med, les autoroutes, les aéroports, les liaisons aériennes (open sky) et ferroviaires, les stations balnéaires, les parcs industriels et technologiques, les constructions d'habitation et les projets de développement des énergies renouvelables sont des réalisations qui ont caractérisé la décennie de ce début du millénaire pour le développement grâce à la volonté et sous la conduite éclairée et prospective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

A quelques années du lancement de ces grands projets structurants, des externalités positives, à ne pas en douter, se feront sentir dans le futur immédiat sur les performances de l'économie régionale et, par conséquent, sur celles de l'économie nationale.

En outre, la position stratégique du Royaume en tant que porte du monde arabe et de l'Afrique, sa stabilité politique, et institutionnelle, la proximité culturelle et géographique de l'Europe font du Maroc un pôle d'attraction pour les investissements notamment les investissements directs étrangers.

2.2. Education

Il est essentiel, à ce niveau de s'interroger sur la qualité de l'éducation non seulement en terme de moyens mais surtout en terme de contenus à enseigner. Il va sans dire que ce sont les résultats liés à la lecture, le calcul et autres compétences cognitives qui comptent pour la qualité de l'éducation. C'est la recherche de la qualité qui pousse les Etats à réformer continuellement leurs systèmes d'éducation-formation.

Cependant, l'expérience a prouvé que toute réforme du système éducatif ne peut atteindre ses objectifs si elle n'est pas inscrite dans une vision de réforme globale impliquant, à des degrés et des niveaux divers, tous les secteurs socio-économiques. On peut valablement dire que c'est là, une des raisons qui expliquent pourquoi certains objectifs définis par la Charte Nationale de l'Education et Formation n'ont pas été atteints. Illustrons ce fait par l'exemple du préscolaire : sa généralisation a été initialement fixée par la charte à l'année 2004, puis reportée à 2007. En 2010, et au niveau national, 37% d'enfants ayant l'âge de préscolarisation ne fréquentent aucun établissement de l'enseignement préscolaire, traditionnel soit-il ou moderne. Ce taux est encore plus inquiétant en milieu rural, soit 57% et encore plus pour les filles de ce milieu, soit 73%.

En outre, les principaux enseignements tirés, à mi-parcours de la concrétisation des objectifs du développement, à l'horizon 2015, font ressortir que le Maroc est confronté au défi de scolarisation. Les problèmes de qualité de l'éducation persistent encore en termes de taux de redoublement, d'abandon scolaire et du contenu des enseignements.

Table 1. Indicateur d'éducation entre 2009 et 2015

Indicateurs de développement	2009	2010	2012	Cible en 2015 (*)
Objectif de développement n° 2 : Taux d'achèvement de l'enseignement primaire	26,8%	29,9%	39,1%	100,0%

Source: Projections établies par nous-mêmes à l'aide d'un MCEG dynamique

Sur une base tendancielle, les réalisations jusqu'à 2010 montrent que le Maroc semble réaliser beaucoup de progrès sur la voie de concrétisation des objectifs du millénaire en matière de scolarisation. Ce prolongement est conforté par le lancement d'un ambitieux plan d'urgence national pour la période 2009-2012 en vue de l'accélération de la mise en œuvre de la charte nationale de l'éducation et de formation. Si l'objectif de généralisation de l'enseignement au niveau du primaire est actuellement quasiment atteint, d'après nos projections, celui de l'achèvement d'un cycle complet réussi au niveau du primaire ne le sera pas entièrement en 2015.

2.3. Santé

Pour ce qui de l'évolution des indicateurs de santé de la population, l'espérance de vie s'est établie à 72,9 ans en 2009 contre 65,5 ans en 1988 et 47 ans en 1962. Le taux de mortalité infantile a diminué de 57‰ en 1987-1991 à 40‰ en 1999-2003 puis à 30,8‰ en 2009. Le taux de mortalité maternelle est passé de 332 pour 100 000 naissances vivantes au cours de la période 1985-1991 à 132 durant la période 2004-2009.

En dépit des progrès notables du système national de santé, l'accès aux soins demeure inéquitable et le financement global de la santé demeure insuffisant. Ceci explique les déficits en termes d'encadrement médical et paramédical, d'infrastructure hospitalière et, partant, des performances globales du système de santé.

Table 2. Indicateurs de santé entre 2008 et 2015

Indicateurs des objectifs de développement	2008			Cible en
		2010	2012	2015 (*)
Objectif de développement n° 4 : Taux de mortalité infantile de moins de 5 ans (pour 1000 naissances) (*)	32,1	30,6	29,8	15,0
Objectif de développement n° 5 : Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissance vivantes)	227,0	130,0	122,2	50,0

(*) Il s'agit de la cible internationale (HCP). La cible nationale étant légèrement différente.

Source: Projections établies par nous-mêmes à l'aide d'un MCEG dynamique

Selon le rapport OMD de 2009 établi par le Haut Commissariat au Plan, le Maroc est l'un des pays africains qui ont marqué des avancées considérables pour réduire les deux mortalités. Au terme de 2015, d'après nos projections, le prolongement des tendances des réalisations montre que notre pays semble moins positionné pour leurs concrétisations à terme.

Indépendamment de son influence sur la croissance, la santé revêt une importance primordiale pour la population. Les retombés économiques de la faim, de la malnutrition et de la maladie sont connues. En plus, si les pauvres éprouvent des difficultés à se nourrir correctement, cela constitue une menace sérieuse pour la croissance économique. La flambée des prix mondiaux des aliments, par exemple, pourrait affecter le pouvoir d'achat des pauvres. Cependant, cette menace peut être transformée en opportunité si la hausse des prix ouvre des perspectives d'augmentation de l'offre dans le cadre du Plan Maroc Vert. Il est reconnu que le délai inévitable pour augmenter l'offre créera pour l'économie marocaine, à court terme, une situation d'urgence qu'il faut gérer.

2.4. Recherche et Développement

Il faut tout d'abord préciser que les dépenses en R-D ont connu une progression continue et régulière. Auparavant, la R-D n'était pas une réelle priorité pour le pays. Il en est de même du positionnement du Maroc sur le plan des indicateurs de productions scientifiques. En effet, l'effort consenti pour l'activité de R-D ne dépassait pas les 0,3% du PIB avant 1999, 0,8% du PIB en 2003 et environ 1% du PIB en 2009. L'objectif tracé étant d'atteindre à terme un niveau de 2,5% du PIB.

Il est vrai aussi que ce taux reste incomprable à celui enregistré dans les pays du Sud-Est Asiatique qui atteind presque 2% du PIB. Nous estimons que le niveau de 1% du PIB comme budget alloué à la R-D est largement suffisant pour le Maroc, à condition qu'il soit bien géré et que les considérations de qualité intéressent plus que celles de quantité.

Qu'en est-il du niveau régional ? il faut noter que les moteurs de croissance sont interdépendants et s'interagissent. Si l'acroissement du capital physique (les infrastructures) s'avère primordial pour la croissance, il ne faut pas perdre de vue que le dosage du capital physique par rapport au capital humain est aussi un élément qu'il faut tenir en compte. En effet, si l'on veut tirer meilleur parti des infrastructures existantes et augmenter, en conséquence, la productivité du capital physique, il faut renforcer en parallèle le capital humain.

C'est pourquoi donc une approche régionale de la gestion de croissance est avantageuse pour des raisons d'efficacité et d'efficience. En effet, l'efficacité veut dire que les régions connaissent mieux les préférences de leurs citoyens et les besoins de leurs entreprises. Il est généralement admis que les solutions

décentralisées, à des niveaux inférieurs de l'Etat centrales sont les plus efficaces. Les besoins d'une région basée sur le tourisme diffèrent de ceux d'une région basée sur l'agriculture. C'est pour cela que l'éducation et la recherche doivent être adaptées à ces structures respectives. L'efficience quant à elle fait appel à la rapidité de la réaction, elle veut dire que les niveaux inférieurs de l'Etat connaissent mieux les circonstances et les marchés régionaux.

3. Convergences économiques, les moteurs de croissance et disparités régionales

Au niveau régional, la performance économique varie considérablement d'une région à l'autre sous l'effet des facteurs cités avant. En effet, les régions marocaines sont dotées inégalement d'infrastructures, de capital humain et de productivité des facteurs. Pour toutes les régions, on peut s'assurer d'une insuffisance de la recherche et de l'innovation, ce qui les rends, à cet egard, égales. Il est aussi admis que plus que les disparités régionales se creusent plus le processus de convergences régionales est lent et prend du temps.

3.1. Portrait socioéconomique et convergences économiques régionales

Entre 2004 et 2007, le PIB s'est accru en terme nominal de 6,7%. Les régions émergentes à économie diversifiée, bénéficiant des secteurs à fort potentiel de croissance (le BTP, les transports et communications, le tourisme) ont contribué substantiellement à cette dynamique de croissance en réalisant des taux d'accroissement supérieurs à 10%. Il s'agit des régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz, de Tanger-Tétouan et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. Leurs parts dans le PIB sont en hausse également. Nous constatons que les régions à dominance agricole et faiblement diversifiée sont celles qui enregistrent les plus faibles augmentations du PIB régional. Leurs parts dans le PIB étaient aussi en baisse.

Il ressort de la table 3 que cinq régions sur les seize créent près de 61% de la richesse nationale. Il s'agit de la région du Grand Casablanca avec 21%, suivi de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer avec 14%, puis de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz avec 9%, de la région de Tanger-Tétouan avec 9% et de la région du Souss-Massa-Daraâ avec 8%.

Table 3. Contribution des régions à la création du PIB en 2007

Régions	2007		
	PIB en millions de dirhams	Structure en %	PIB par tête en dirhams
Sud	21 696	3,5%	24 000
Souss - Massa – Daraâ	49 172	8%	15 158
Gharb – Chrarda – Béni Hssen	24 012	4%	12 558
Chaouia – Ouardigha	30 689	5%	18 213
Marrakech - Tensift – Al Haouz	54 737	9%	17 175
Oriental	31 698	5%	16 214
Grand Casablanca	131 247	21%	35 300
Rabat - Salé - Zemmour – Zaer	83 597	14%	33 439
Doukala – Abda	39 255	6%	19 433
Tadla - Azilal	16 224	3%	11 022
Meknès – Tafilalet	32 227	5%	14 709
Fès – Boulemane	27 890	4,5%	17 037
Taza - Al Hoceima – Taounate	18 650	3%	10 191
Tanger – Tétouan	54 137	9%	20 934
Enclaves extraterritoriales	1 024	0%	
TOTAL	616 254	100%	19 982

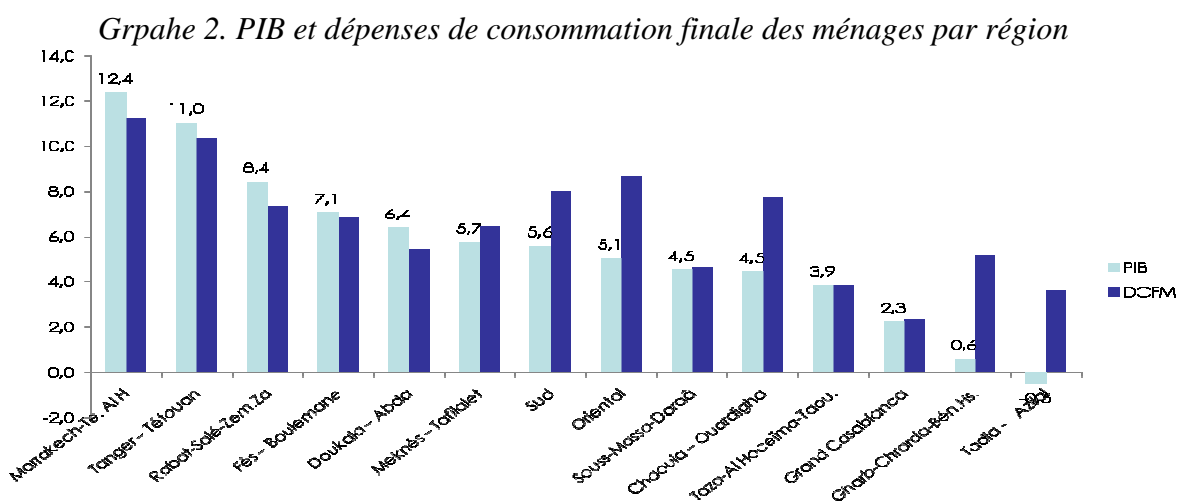
Source : Calcul fait par nous-mêmes à partir des données du HCP

Du coup, les cinq régions qui créent plus de 61% de la richesse nationale, sont celles qui enregistrent près de 57% de leurs dépenses de consommation finale nationale. Toujours, c'est le Grand Casablanca avec 15%, Tanger-Tétouan avec 11%, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer avec 11%, Marrakech-Tensift-Al Haouz avec 10% et le Souss-Massa-Daraâ avec 9%.

Quatre régions enregistrent un PIB par habitant qui dépasse une moyenne nationale de 20 000 dirhams. Il s'agit de la région du Grand Casablanca qui réalise de 35 300 dirhams, celle de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer enregistre plus de 33 000 dirhams, les Régions du Sud dégage un PIB par tête de 24 000 dirhams et celle de Tanger-Tétouan connaît un PIB par habitant de 21 000 dirhams. Par contre, les régions qui ont le PIB par habitant le plus faible sont les régions de Taza- Al Hoceima-Taounate avec 10 200 dirhams, de Tadla-Azilal avec 11 000 dirhams, du Gharb- Chrarda-Béni Hssen avec 12 600 dirhams et de Meknès-Tafilalet avec 14 700 dirhams. Les autres régions qui enregistrent un PIB par tête juste inférieur à la moyenne sont les régions de Chaouia – Ouardigha, de Marrakech - Tensift – Al Haouz et de l'Oriental avec respectivement 18 213 dirhams, 17 175 dirhams et 16 214 dirhams.

A propos des spécialisations sectorielles, la prédominance des activités agricoles caractérise les régions de Taza-Al Hoceïma-Taounate avec 30% de la production

agricole totale, la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssein avec une part de 27% et la région de Tadla-Azilal avec 23%. Quatre régions connaissent une prédominance des activités industrielles. Il s'agit de la région du Grand Casablanca avec 28% de la production industrielle nationale, suivi de la région de Doukala-Abda avec 27%, de la région de Chaouia-Ouadigha avec 26% et de celle de Fès-Boulemane avec 18%. Dans le domaine des transports et communications, deux régions assurent plus de deux tiers des activités de transports et communications. Il s'agit en l'occurrence de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer avec une part de 38% et la région du Grand Casablanca avec 30%. Dans le domaine financier, près de trois quarts de la valeur ajoutée sont créées dans les deux régions du Grand-Casablanca avec 57,5% et de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer avec 15%. En parallèle, deux autres régions assurent quant à elles, près de 60% des activités d'hébergement et de restauration. Ça va de soit puisque ces activités se concentrent essentiellement dans les deux régions qui connaissent un développement exemplaire du tourisme ; c'est la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz avec 32,1% et la région du Souss-Massa-Draâ avec 27%.



De ce bref portrait socioéconomique ressort que l'économie de certaines régions est relativement diversifiée. C'est le cas du Grand Casablanca, de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, de Marrakech-Tensift-Al Haouz et de Tanger-Tétouan. Par contre, cette diversification est limitée dans les régions de Taza-Al Hoceïma-Taouate, du Gharb-Chrarda-Béni Hssein et de Tadla-Azilal.

D'un autre côté, à notre sens, les spécialisations sectorielles relatives ou les diversifications de certaines régions constituent en somme une diversification de l'économie nationale, élément crucial de sa compétitivité.

D'autres remarques supplémentaires sont à tirer des données, au sujet des comportements des ménages, au niveau de quelques régions : (i) les régions qui ont le PIB par tête le plus élevé connaissent globalement la part des dépenses de consommation par rapport au PIB la plus faible. C'est le cas du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. Ces deux régions disposent, certes, d'un potentiel en matière d'épargne. De même pour les régions à faible PIB par tête, des parts consistantes du revenu sont consacrées par les ménages à la consommation et (ii) le PIB n'explique pas de façon claire le comportement des ménages en matière de consommation finale et des inégalités de revenus.

Juste après ce portrait socioéconomique synthétique des régions, examinons s'il existe de signes indiquant que les régions marocaines seraient entrées dans un processus global de convergences économiques ? L'examen de cette question interpelle aussi sur la taille optimale, désirée économiquement et, par conséquent, repose la problématique des frontières du découpage administratif.

Table 4. Produit Intérieur Brut par tête et par région entre 2004 et 2007

	2004	2007	Taux d'accroissement annuel moyen
Sud	20379	24 000	6%
Souss – Massa – Daraâ	13270	15 158	4,5%
Gharb – Chrarda – Béni Hssen	12338	12 558	1%
Chaouia – Ouardigha	15981	18 213	4,5%
Marrakech – Tensift – Al Haouz	12096	17 175	12%
Oriental	13984	16 214	5%
Grand Casablanca	33011	35 300	2%
Rabat - Salé - Zemmour – Zaer	26225	33 439	8%
Doukala – Abda	16129	19 433	6%
Tadla - Azilal	11186	11 022	-0,5%
Meknès – Tafilalet	12441	14 709	6%
Fès – Boulemane	13880	17 037	7%
Taza - Al Hoceïma – Taounate	9097	10 191	4%
Tanger – Tétouan	15292	20 934	11%
TOTAL	16 895	19 982	6%

Source : Haut Commissariat au Plan

Il faut signaler que les données réelles et régionales portent seulement sur deux années, 2004 et 2007. Cette carence nous a poussé à approcher les tendances de convergences économiques parmi les seize régions à l'aide des indicateurs de dispersion ; de coefficients de variation et d'indice de Gini. Il est possible d'utiliser d'autres techniques complémentaires comme la régression de la croissance (les fameux β -convergence et σ -convergence) mais cette technique exige la disponibilité de séries de données réelles sur les PIB régionaux. Toutes tentatives d'estimation des paramètres de convergence sur la base des PIB régionaux déjà estimés, introduit un biais dans l'estimation de ces deux paramètres. De même, on note l'absence de séries de données réelles sur les facteurs de croissance par région pour évaluer leurs contributions en points du PIB régionaux.

Table 5. Coefficients de variation simple et pondéré du PIB par tête pour l'ensemble des régions, les régions du Club 1 et les régions du Club 2 entre 2004 et 2007

Année	Coefficient de variation simple	Coefficient de variation pondéré	Indice de Gini simple
Ensemble des régions			
2004	0,39	0,45	0,21
2007	0,38	0,42	0,22
Régions du Club 1			
2004	0,23	0,28	0,23
2007	0,21	0,25	0,17
Régions du Club 2			
2004	0,24	0,23	0,15
2007	0,27	0,25	0,13

Pris ensemble, les coefficients de variation simple ou pondéré par le poids de la population ont légèrement baissé en 2004 et 2007, ce qui ne montre pas de façon nette une convergence des régions marocaines vers un niveau du PIB moyen entre les deux périodes. Etant donné que le traitement global des PIB par tête cache des informations utiles entre régions, nous avons identifié deux clubs de régions sur la base de données de la table 4 : le premier est composé de régions ayant un PIB par tête supérieur au PIB par tête moyen. Ce club est constitué donc des régions du Sud, du Grand Casablanca, de Rabat-Salé-Zemmour-Zaerr et de Doukala-Abda. Le second club est composé de régions ayant un PIB par tête inférieur au PIB par tête moyen. Ledit club est constitué du reste des régions. Il s'agit du Souss – Massa – Daraâ, du Gharb, Charda – Béni Hssein, de Chaouia – Ouardigha, de Marrakech – Tensift – Al Haouz, de l'Oriental, de Tadla – Azilal, de Meknès – Tafilalet, de Fès – Boulemane, de Taza - Al Hoceïma – Taounate et de Tanger – Tétouan.

Analysés en deux clubs de régions, les résultats mettent en évidence une dynamique de convergences des régions constitutives du Club 1 puisque les coefficients de variation dans ce club de régions se sont réduits significativement entre 2004 et 2007. Par contre, les régions constitutives du Club 2 (les dix autres régions ayant un PIB inférieur à la moyenne) ont connu une dynamique de divergence puisque les coefficients de variation ont connu une amplification entre 2004 et 2007. Cela n'a qu'un sens est que la dispersion et les disparités entre ces régions se sont creusées au bout de trois ans. Si le coefficient de variation donne une indication sur la dispersion des PIB par tête autour de la moyenne, l'indice de Gini mesure quant à lui les inégalités dans la distribution des revenus régionaux. Il indique une baisse des inégalités de revenu notamment pour le club 1 entre 2004 et 2007.

Il va sans dire que les causes des convergences ou des divergences régionales sont à rechercher au niveau des moteurs de croissance économique dans chaque région. En effet, la combinaison de facteurs principaux tels que les infrastructures, le capital humain et l'innovation assure une certaine convergence économique. De fait, les régions marocaines connaissant une croissance économique inférieure à la moyenne régionale devraient s'atteler à améliorer ces facteurs. Le capital physique étant une accumulation de l'investissement, lui-même, dépend de l'épargne public et privée. Il est incontournable de développer l'épargne régionale en vue de favoriser le rattrapage des régions à la traîne des régions riches.

Par ailleurs, la question de la convergence nous semble intuitivement avoir une certaine liaison avec la taille d'une région. A notre avis, les petites régions ne peuvent pas converger vers les plus performantes, notamment dans les économies émergentes, qu'à partir d'une certaine taille.

Existe-il alors un lien entre croissance économique et taille d'une région ? la littérature économique en matière de l'économie de la taille fourni peu d'indication sur ce lien. La littérature la plus récente en la matière s'accorde au moins sur un point : il n'y a pas de définition absolue et consensuelle de la taille d'un pays. On peut extrapoler le raisonnement aux régions. Divers critères sont utilisés pour apprécier la taille d'un territoire par : la population, le PIB, la superficie,...En outre, d'après l'argumentation de Kuznets (1960) on peut retenir au moins que les petites tailles présentent un handicap en matière de croissance économique car ils ne peuvent pas bénéficier des avantages de la production et de l'organisation à grande échelle. Nous estimons que dans le contexte des régions des pays émergents comme

celui du Maroc vu les exigences de croissance et de convergences économiques régionales, nous soutenons pour des raisons liées au fonctionnement des moteurs de croissance, la constitution, lors du découpage administratif, de régions de plus grande taille. L'idée de réduire le nombre de régions de seize à dix ou un peu moins est très valable.

Une autre question non moins pertinente que la première est de savoir quelle est la dimension de la décentralisation qui apporte une contribution permettant d'expliquer les performances économiques ? les éléments de réponse à cette question sont fournis par une étude empirique et économétrique réalisée en 2009 par l'Assemblée des régions d'Europe reposant sur la régression transversale multiple de la relation entre décentralisation et résultats économiques des pays. A notre avis, les analyses empiriques sont les plus déterminants pour sortir du cercle vicieux des controverses théoriques.

Cette analyse empirique révèle que le degré de décentralisation a un impact très positif sur les résultats économiques des pays. En effet, dans la plupart des aspects, un niveau supérieur de décentralisation favorise une croissance économique plus forte. D'après cette analyse, la décentralisation favorise aussi la recherche appliquée ou liée à l'industrie et le développement (mesurés par le nombre de brevets) et, dans une moindre mesure, la qualité des universités (mesurée par l'Indice de Shanghai). Par ailleurs, la recherche universitaire ou fondamentale (mesurée par le nombre de publications scientifiques) a tendance à profiter d'un système plus centralisé.

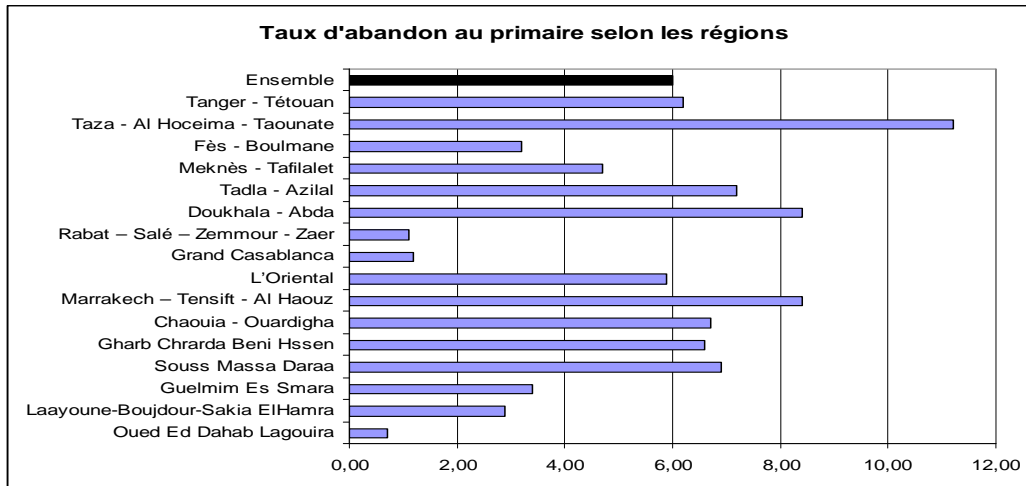
La convergence économique des régions marocaines ne peut être assurée que si les disparités régionales relatives aux moteurs de croissance économique sont réduites. En plus, du fait de leurs interdépendances, un dosage adéquat entre le capital physique, le capital humain et la recherche scientifique est nécessaire.

3.2. Disparités régionales en matière d'éducation

Malgré ces efforts, parmi les problèmes auxquels le système éducatif marocain est confronté, aujourd'hui, il y a les disparités inter et aussi intra-régionales en éducation. Les statistiques dénotent une grande concentration des services publics sociaux de base au niveau de trois ou quatre régions du Royaume, le Grand Casablanca, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Gharb-Chrarda-Bni Hssein. Ces disparités en terme d'opulence ont un effet, certes sur l'inégalité en matière d'éducation et formation.

Connaissant le taux d'abandon par cycle et par région, on peut voir dans quelle mesure le système d'enseignement censé être uniforme pédagogiquement a une capacité différenciée de rétention selon les régions.

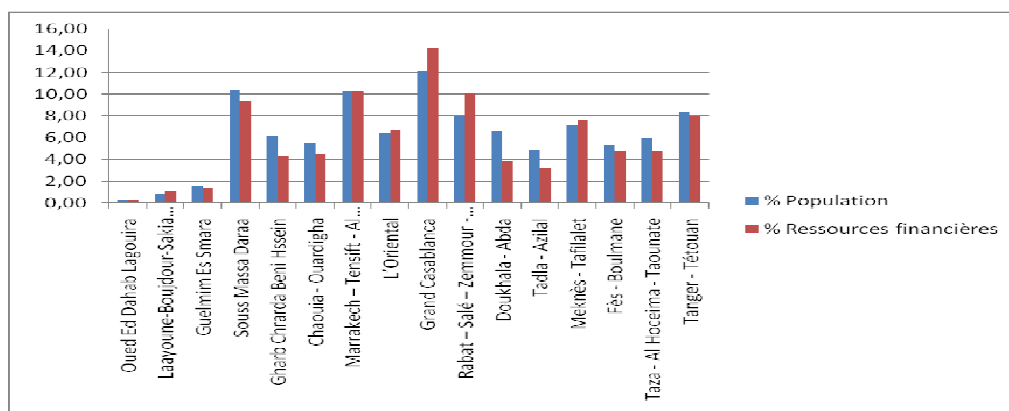
Graph 3. Répartition des AREF selon le taux d'abandon au primaire



Le taux d'abandon scolaire le plus élevé est enregistré dans la région Taza - Al Hoceïma - Taounate et les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Sud, de Rabat - Salé - Zemmour - Zaer et du Grand Casablanca. Le cas de la Région du Sud fait apparaître un taux d'abandon scolaire relativement faible.

Connaissant l'affectation inter-régionale des ressources financières, il est tout à fait légitime de se demander aujourd'hui, dans quelle mesure la création des Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF) a contribué à résoudre les problèmes de l'enseignement aussi bien du côté offre que de celui de la demande.

Graph 4. Affectation interrégionale des ressources financières



Au niveau de l'enseignement universitaire, des efforts considérables ont été entrepris lors de la décennie de l'éducation-formation, des disparités régionales subsistent

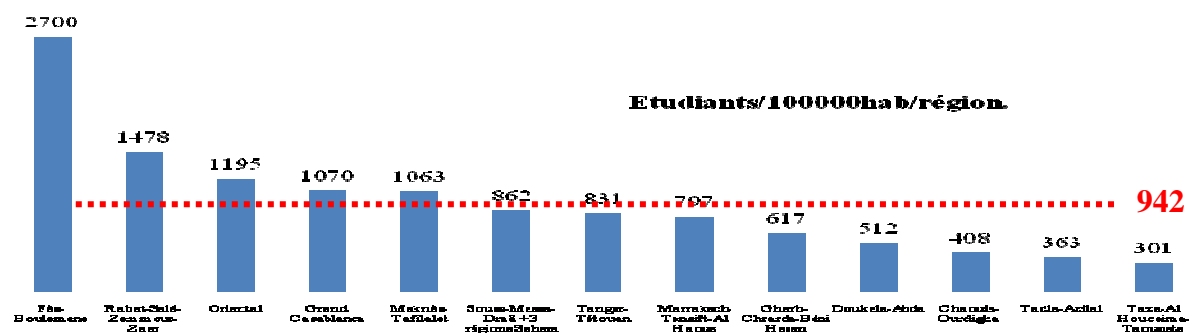
encore dans le système universitaire marocain. Il faudra reconnaître qu'un long chemin reste à parcourir en matière du développement de la recherche scientifique et essentiellement dans les régions défavorisées.

En matière de formation, nombreux sont les indicateurs qui peuvent apporter des éclairages sur la réalité de la formation universitaire des ressources humaines aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. Cependant, ce dernier nécessite une investigation de proximité et de terrain et établissement de formation par établissement sur les conditions effectives de déroulement des enseignements et l'adéquation de celles-ci aux exigences de l'emploi au niveau régional.

Nous retenons pour des raisons de brièveté, deux indicateurs qui sont l'expansion du système d'enseignement supérieur et le nombre des structures de recherches accréditées. Faute de disponibilité de données, nous privilégions le niveau régional sans entrer dans les détails infra-région ou de comparaison inter-régions des performances des établissements universitaires de même nature, à accès libre, par exemple.

Ainsi, mesure-t-on l'expansion du système d'enseignement supérieur au niveau des régions par la population étudiante rapportée aux jeunes de 19-23 ans d'une région et la proportion de la population étudiante par 100 000 habitants d'une région.

Graph 5. Ratio régional de la population étudiante 2008-2009 rapportée à la population de la région en 2008



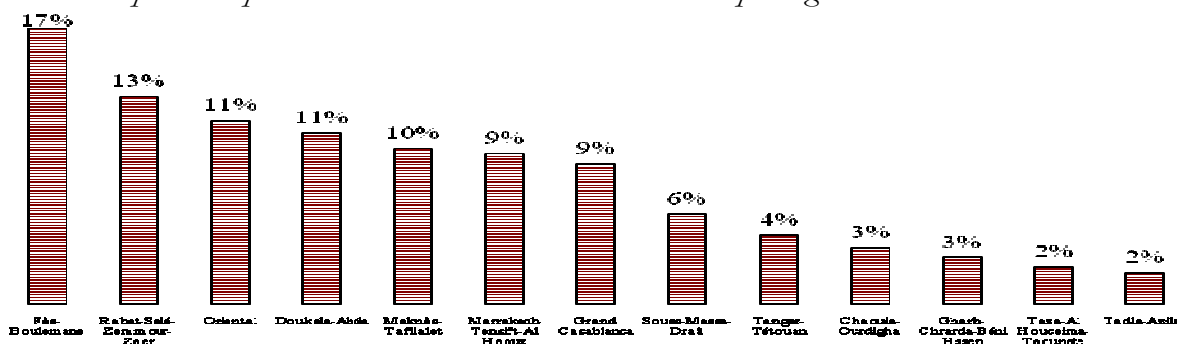
Source: Etabli par nous-mêmes à partir des données du Ministère de l'Enseignement Supérieur (2010)

A l'échelle nationale en 2008, la population étudiante par rapport à 100 000 habitants a avoisiné 942. Comme le montre le graph 5, cinq régions seulement étaient en dessus de ce niveau. L'université Ibnou Zohr à laquelle nous avons rattaché, pour cet indicateur, les régions du Souss et du Sud réalise une bonne performance en arrivant au sixième rang devant Tanger-Tétouan. Bien qu'elle

compte deux facultés polydisciplinaires, la région Taza-Al Houceïma-Taounate se trouve à la traîne avec 301 étudiants pour 100 000 habitants. A noter que les cinq dernières régions ont une population quasi-égale à celle de la région Fès-Boulemane et pourtant elles sont largement distancées par celle-ci. Ce dernier constat montre que la variable capacité d'accueil universitaire est déterminante dans une région pour améliorer le ratio, nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.

Qu'en t-il des structures de recherches ? Au titre de l'année 2008, outre les centres de recherche publics à caractère national, la répartition des structures de recherche accréditées par région est représentée par le graphique suivant

Graph 6. Répartition des entités de recherche accréditées par région – Année 2008 –



Source: Etabli par nous-mêmes à partir des données de la Direction des Sciences (2008)

On déduit alors que la dotation d'une région en structures universitaires de recherche ne dépend pas nécessairement du nombre d'établissements ni de l'effectif des universitaires-chercheurs mais surtout des demandes présentées pour l'accréditation des équipes de recherches. Ainsi, les trois régions, de l'Oriental, de Doukala-Abda et de Meknès-Tafilalet font parties des quatre régions universitaires dominantes. Par ailleurs, l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah de la région de Fès-Boulemane vient en tête avec 17% des structures accréditées devant les deux universités de la région de Rabat-Salé-Zemour-Zaïr. Le Grand Casablanca avec ses deux universités qui a toujours eu le deuxième rang, en termes d'établissements et d'emplois, se retrouve à la septième position. Enfin, la région de Tanger-Tétouan se retrouve presque rattrapée par les établissements des nouvelles régions universitaires, Taza-Al Houceïma-Taounate et Tadla-Azilal.

Néanmoins, ces résultats sont à nuancer parce que le nombre des structures de recherches accréditées ne renseigne pas sur le niveau du développement de la recherche scientifique. Les structures de recherches ne constituent qu'un moyen de structuration de cette recherche. Dans les faits, la majorité des équipes de recherches

montées et accréditées, en particulier, dans le domaine des sciences sociales comme : le droit, l'économie, les lettres, la sociologie, l'histoire, la philosophie ne sont que des coquilles vides.

Il faut préciser que le plan d'urgence national est un plan très bien conçu et comporte des mesures louables avec des moyens budgétaires supplémentaires requis qui dépassent de loin les attentes et les besoins des universités. Sur bien plusieurs aspects, sa traduction par les universités et les facultés est incorrecte. A titre d'exemple, pour encourager la recherche scientifique, le plan d'urgence introduit la mesure générale de dispenser des prix pour les meilleures publications. Au niveau de chaque université, un seul prix et seulement un seul (symbolique) qui est remis chaque année parmi toutes les disciplines : de médecine, de droit, d'économie, des lettres, de sociologie, d'histoire, de philosophie...existantes. Dans un tel contexte, comment une "commission" de trois ou quatre membres pourrait être compétente et spécialisée pour évaluer des travaux de recherches, qui dans le fond, relèvent de disciplines incomparables. Qu'à cela ne tienne, les critères de sélection de la meilleure publication ne sont pas clairs et ne sont pas diffusés avant le dépôt des travaux de recherches, s'ils existent, mais ex-post, au moment de la sélection de la "meilleure publication".

Cet exemple n'est pas anecdotique, les incitations, partout au monde, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, sont des catalyseurs de la recherche scientifique, qui nous l'avons vu, constitue un des principaux moteurs de croissance économique.

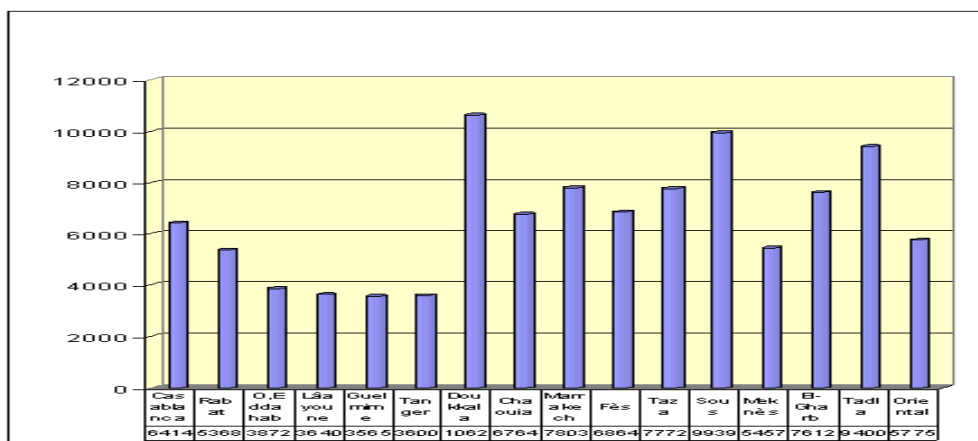
Au total, il ne suffit pas d'étendre le système universitaire ou de renforcer quantitativement sa présence dans chaque région, encore faut-il que les universités marocaines questionnent leur rôle, aujourd'hui, au sein de la collectivité. Le fameux triangle scientifique : Université-Administration publique-Entreprise est perdu de vue. Il signifie que l'université doit alimenter l'administration publique et l'entreprise privée en ressources humaines qualifiées capables de lever le défi de la gouvernance économique et de l'entrepreneuriat. L'université est appelée à jouer un rôle de premier rang dans tout programme de développement régional et "d'organisation sociétale" (Cabal, 1995).

3.3. Disparités régionales en matière de santé

L'analyse de la situation des régions, selon les deux indicateurs de mortalité infantile et maternelle, fait ressortir que (i) les régions pour lesquelles la compensation du premier recours s'est faite par le secteur privé, cas de la région du Grand Casablanca, de celle de Rabat-Sale-Zemmour-Zaers, de Fès-Boulomane, de Tanger-Tétouan, de Doukkala-Abda, de El Gharb-Chrarda-Bni Hsein et de l'Orientale, (ii) les régions pour lesquelles les deux indicateurs se rapprochent, sont celles de Tensift-El Haouz, de Meknès-Tafilalet et de Tadla-Azilal et (iii) les régions pour lesquelles la compensation est faite par le secteur public sont celles de Guelmim-Smara, de Oued Eddahab-Lagouira, de Taza-Houceima-Taounat et du Sous-Massa- Deraa.

Ne disposant pas d'études sur la mortalité intra-régionale, la vulnérabilité inter-régionale est approchée spécifiquement pour la tranche d'âge des enfants de moins de cinq ans et des femmes âgées de 15 à 45 ans, car tout effort en matière de santé consenti pour ces deux populations, assurera une variation significative des indicateurs sociaux et de performance du système de santé. Ainsi, le taux moyen de vulnérabilité des individus logés cette tranche d'âge est de 30%.

Graph 7. Effectif de la population pour un médecin généraliste par région



Il paraît du graph 7 que l'effectif le plus élevé de la population par médecin généraliste est enregistré dans les régions de Doukala – Abda, du Souss – Massa – Daraâ et de Tadla - Azilal. Par contre, l'effectif par médecin généraliste le plus faible est enregistré dans les trois régions du Sud.

En définitive, il faut noter que les politiques régionales ont évolué et elles continuent de le faire. L'approche descendante doit être reléguée au second plan en faveur

d'une stratégie de gestion de la croissance endogène à partir des régions. C'est au niveau des régions que l'éducation, la santé et la recherche sont plus maîtrisables. Aussi est-il que tout développement régional doit être accompagné d'un bon système de gouvernance économique notamment au niveau régional pour que les moteurs de croissance puissent transmettre efficacement leurs effets sur la croissance économique régionale.

4. Gouvernance économique

Le problème de la gouvernance est l'un des chantiers sur lequel notre pays a enregistré de de sérieuses carences, malgré des évolutions ponctuelles et localisées sur le plan administratif central et sur le plan des entités nationales décentralisées (Rapport Maroc 50 ans). Aujourd'hui, ce chantier connaît un retard. Sans la bonne gouvernance économique au niveau central et au niveau déconcentré, les réformes les plus remarquables et représentant un accomplissement majeur, ne peuvent pas doper la croissance économique, ce qui fait qu'une grande partie de la population n'en ressentira pas les effets bénéfiques.

Il est admis que les pays performants ont une autre caractéristique commune : une administration publique de plus en plus compétente, crédible et motivée. D'un autre côté, quelles que soient les circonstances, les politiques doivent s'attacher à l'objectif de croissance économique au niveau régional. Combien même, des réformes et des plans sectorielles ou globaux bien conçus sont incorrectement appliqués et administrés.

Bien entendu, l'administration aide et n'est pas à l'origine immédiate de la croissance. Ce rôle revient à l'université en matière de formation et de recherche scientifique, au secteur privé en matière d'investissement et d'entrepreneuriat, qui réagit aux signaux de prix et aux mécanismes du marché. Plus il est possible d'améliorer la gouvernance des institutions au niveau central et régional, plus les autorités publiques seront déchargées de se substituer au secteur privé en matière d'investissement.

Conclusion

En résumé, une approche descendante qui est purement sectorielle soutenue par la pérequisition financière doit être reléguée au second plan en faveur d'une stratégie de développement basée sur la croissance endogène régionale, pour des raisons

d'efficacité et d'efficience. En outre, en vue de favoriser le processus de convergences économiques régionales, il faut que chaque région défavorisée s'applique à renforcer les moteurs de croissance à son niveau et réduire leurs disparités pour rattraper le niveau des régions les plus riches. La bonne gouvernance économique, au niveau central et déconcentré, joue aussi un rôle crucial dans cette dynamique. Dans ces conditions, la régionalisation économique permettra à l'économie marocaine de gagner des points de croissance supplémentaires et d'apporter des solutions aux défis de la mondialisation notamment à d'éventuelles crises mondiales.

La question des moteurs de croissance ouvre un nouveau débat sur l'étendu des compétences qui peuvent être données alors aux régions en vue de gérer leur croissance économique régionale ? C'est la réponse à cette question qui déterminera quel dosage entre décentralisation fiscale et péréquation financière est approprié. Sur un plan scientifique, le débat autour de la décentralisation fiscale, qui n'a pas été traitée au niveau de cette réflexion, peut être cadré par les enseignements de l'économie du fédéralisme fiscal.

En conclusion, si la décennie écoulée de ce début du millénaire est caractérisée par le lancement de grands projets structurants et de réformes économiques, juridiques, sociales et politiques, la décennie courante sera, à notre avis, celle de la mise en place du chantier de régionalisation avancée et du renforcement de la gouvernance économique. A ce titre, par le discours Royal du 03 janvier 2010, Sa Majesté le Roi Mohammed VI lance le chantier de régionalisation avancée. Sa Majesté le Roi a précisé que le quatrième fondement sur lequel prendra appui l'élaboration de la conception de la régionalisation avancée est "l'adoption d'une large déconcentration dont la mise en oeuvre effective est indispensable pour une régionalisation judicieuse, dans le cadre d'une gouvernance territoriale efficiente, fondée sur la corrélation et la convergence ". De l'extrait du Discours Royal, cinq concepts ressortent : déconcentration, régionalisation, gouvernance, corrélation et convergence.

Bibliographie

Bailly, A. et Huriot J-M. (1999). Villes et Croissance : Théories, Modèles, Perspectives, Anthropos.

Baré, J.F., (2001). L'Evaluation des Politiques de Développement, Approches Pluridisciplinaires, L'Harmattan.

Boutouil, A., (2010). De la Régionalisation, Amok Graphique, 2010.

Commission Consultative de Régionalisation, (2011). Régionalisation avancée au service du développement économique et social, Rapport sur la régionalisation avancée, Livre III.

Courlet, C., (2006). Territoire et Développement Economique au Maroc, L'Harmattan, 2006.

Chabih, J., (2006). Les Finances des Collectivités Locales au Maroc : Essai d'une Approche Globale des Finances Locales, L'Harmattan, 2005.

Joanis, S. M. and F. Martin, (2005). La Dimension Territoriale des Politiques de Développement Economique au Québec : Enjeux Contemporains, Cirano.

Karim, M. (2010). Viabilité des finances publiques marocaines, *Edition l'Harmattan*.

Lambert, A., (2007), Les Relations entre l'État et les Collectivités Locales, Rapport du Groupe de Travail adressé au Premier Ministre Français.

Zair, T., (2007). La Gestion Décentralisée du Développement Economique au Maroc, L'Harmattan.

Zriouli, M., (1996). Edification de la Région Economique au Maroc: Approche Prospective, Fondements et Implications, Okad.